



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n° du 26/11/2015
Recommandations, à la suite au Conseil National de Sécurité, jeudi 26 novembre 2015

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
 - libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveaux : Tous Niveaux

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du 22 novembre 2015
- Du au

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite :
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Attentats, prévention,
mesures anti-terrorisme

Destinataires de la circulaire

- A Madame la Ministre-Présidente du collège de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement ; - A Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins en charge de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement maternel, primaire et fondamental, ordinaire et spécialisé subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire, ordinaire et spécialisé subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directions des établissements d'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé, subventionnés ou organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directions des établissements d'enseignement maternel, primaire et fondamental, ordinaire et spécialisé, subventionnés ou organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux organes de représentation ou de coordination des pouvoirs organisateurs ;
- Aux Administratrices et Administrateurs d'internats ;
- Aux Directions des Centres PMS organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour information :

- Au Service général de l'Inspection
- Aux organisations de représentation des parents d'élèves
- Aux organisations syndicales.

Signataire

Ministre / Administration : Joëlle MILQUET, Vice-présidente, Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance

Personnes de contact

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email

Bruxelles, le 26 novembre 2015

Madame, Monsieur,

A la suite de la réunion du Conseil National de Sécurité de ce jeudi soir qui a descendu le niveau de la menace de 4 à 3, par précaution et pragmatisme, je vous invite à maintenir ce vendredi les mesures prises par votre établissement, sur base de recommandations émises par lettres et circulaires 5494, 5496, 5496 et 5497 relatives aux mesures de sécurité internes.

Des indications complémentaires vous seront communiquées demain, suite à un nouveau contact avec le centre de crise.

Je remercie les pouvoirs organisateurs, les chefs d'établissement et les équipes éducatives pour la qualité du travail mené ces derniers jours, leur compréhension et implication.

**La Ministre de l'Education, de la
Culture et de l'Enfance,**

Joëlle MILQUET